

ADA X
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2024

ADA X
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2024

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Ada X

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Ada X (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de revenus autonomes dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de revenus autonomes, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2024, 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, de l'actif à court terme au 31 mars 2024, 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, et des actifs nets aux 1er avril 2021 et 31 mars 2024, 2023 et 2022. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers des exercices clos le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.





J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.





Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;





- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA INC.

¹

Montréal,
Le 8 octobre 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A111691



ADA X

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2024

Page 5

	2024	2023	2022
Produits			
Subventions (Annexe A)	409 509 \$	369 282 \$	361 148 \$
Revenus autonomes (Annexe B)	31 073	24 943	14 590
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 9)	14 953	15 060	15 858
	455 535	409 285	391 596
Charges			
Programmation, production et médiation (Annexe C)	204 112	209 315	182 639
Communications (Annexe D)	40 627	67 556	63 432
Fonctionnement (Annexe E)	164 716	131 387	123 502
Honoraires - projet d'immobilisations	25 000	-	-
	434 455	408 258	369 573
Excédent des produits sur les charges avant autres charges	21 080	1 027	22 023
Charges assumées par les actifs nets grevés d'affectation interne (Note 3)			
Projet alternatives à Google Drive	-	(4 000)	-
Projet de publication	-	(4 000)	-
Accessibilité	-	(7 450)	-
Accompagnement RH	-	(6 000)	-
Développement web et design	(5 000)	-	-
	5 000	(21 450)	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	16 080 \$	(20 423) \$	22 023 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ADA X

Évolution des actifs nets
Exercice clos le 31 mars 2024

Page 6

	Affectés	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2024 Total
Solde au début de l'exercice	78 578 \$	10 449 \$	91 710 \$	180 737 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 000)	(6 023)	27 103	16 080
Investissement en immobilisations	-	1 756	(1 756)	-
Solde à la fin de l'exercice	73 578 \$	6 182 \$	117 057 \$	196 817 \$

	Affectés	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2023 Total
Solde au début de l'exercice	100 028 \$	15 539 \$	85 593 \$	201 160 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(21 450)	(6 233)	7 260	(20 423)
Investissement en immobilisations	-	1 143	(1 143)	-
Solde à la fin de l'exercice	78 578 \$	10 449 \$	91 710 \$	180 737 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	2024	2023	2022
Actif			
Actif à court terme			
Encaisse	215 606 \$	251 483 \$	297 638 \$
Comptes clients et autres créances (Note 4)	18 558	3 452	6 935
Subventions à recevoir	34 316	13 437	7 143
Frais imputables au prochain exercice	3 523	3 155	2 556
	272 003	271 527	314 272
Immobilisations corporelles (Note 5)	34 012	33 857	54 007
	306 015 \$	305 384 \$	368 279 \$
Passif			
Passif à court terme			
Créditeurs (Note 7)	54 019 \$	40 664 \$	33 219 \$
Revenus perçus d'avance	13 174	-	-
Apports reportés (Note 8)	14 175	60 575	95 432
	81 368	101 239	128 651
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 9)	27 830	23 408	38 468
	109 198	124 647	167 119
Actifs nets			
Grevés d'affectations d'origine interne (Note 3)	73 578	78 578	100 028
Investis en immobilisations	6 182	10 449	15 539
Non affectés	117 057	91 710	85 593
	196 817	180 737	201 160
	306 015 \$	305 384 \$	368 279 \$

Engagement contractuel (Note 11)

Au nom du conseil d'administration,

Dounia Bouzidi , administrateur

_____, administrateur

ADA X

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024

Page 8

	2024	2023	2022
Fonctionnement			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	16 080 \$	(20 423) \$	22 023 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	20 976	21 293	21 698
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(14 953)	(15 060)	(15 858)
	22 103	(14 190)	27 863
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 10)	(56 224)	(30 822)	(4 406)
	(34 121)	(45 012)	23 457
Investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(21 131)	(1 143)	(22 285)
Financement			
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	19 375	-	19 721
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(35 877)	(46 155)	20 893
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	251 483	297 638	276 745
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	215 606 \$	251 483 \$	297 638 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts et objectifs de l'organisme

Ada X est un organisme à but non lucratif, constitué le 19 avril 1996 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est un centre d'artistes féministe et bilingue engagé dans l'exploration, la création et la réflexion critique en arts médiatiques. Il soutient la production indépendante et la diffusion de propositions d'artistes qui se définissent comme femmes, trans, non-binaires, queer au sein des pratiques technologiques contemporaines. Démystifier, donner accès, outiller, questionner et créer, telles sont les visées de l'organisme. Il participe activement au développement d'une démocratie numérique qui encourage l'autonomie et la collaboration.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les revenus autonomes sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Mobilier de bureau	5 ans
Équipement audio-visuel	4 ans
Matériel informatique	4 ans
Améliorations locatives	5 ans

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et charges à payer.

3. Affectations internes

Au cours de l'exercice, l'organisme a utilisé des sommes totalisant 5 000 \$ affectés antérieurement par le conseil d'administration. Ainsi, au 31 mars 2024 les actifs nets affectés se détaillent comme suit:

	Solde au 31 mars 2023	Utilisations	Nouvelles affectations	Solde au 31 mars 2024
30ième anniversaire	5 000 \$	- \$	- \$	5 000 \$
Déménagement (Projet d'immobilisations)	52 028	-	-	52 028
Accessibilité	16 550	-	-	16 550
Développement web et design	5 000	5 000	-	-
	78 578 \$	5 000 \$	- \$	73 578 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

4. Comptes clients et autres créances

	2024	2023	2022
Comptes clients	15 808 \$	1 458 \$	- \$
Taxes à la consommation	2 750	1 994	6 935
	18 558 \$	3 452 \$	6 935 \$

5. Immobilisations corporelles

	2024		2023		2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	11 462 \$	9 798 \$	1 664 \$	2 866 \$	4 067 \$
Équipement audio-visuel	30 653	26 114	4 539	160	1 424
Matériel informatique	104 176	79 439	24 737	21 616	32 620
Améliorations locatives	33 408	30 336	3 072	9 215	15 896
	179 699 \$	145 687 \$	34 012 \$	33 857 \$	54 007 \$

6. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ portant intérêt au taux de 12,70 % (12,20 % en 2022 et 8,20 % en 2022).

7. Crédoiteurs

	2024	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	25 382 \$	18 878 \$	14 239 \$
Salaires et vacances	24 149	17 219	14 382
Sommes à remettre à l'état	4 488	4 567	4 598
	54 019 \$	40 664 \$	33 219 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement et d'activités de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2024	2023
Solde au début	60 575 \$	95 432 \$
Plus: montants reçus au cours de l'exercice	20 988	25 000
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(67 388)	(59 857)
Solde à la fin	14 175 \$	60 575 \$

Sommaire

Conseil des arts du Canada		
- Initiative Présent numérique	- \$	29 099 \$
Conseil des arts et lettres du Québec		
- Subvention ponctuelle	-	12 500
Ville de Montréal		
- Médiations culturelles MTL - Volet 3	14 175	18 976
	14 175 \$	60 575 \$

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports affectés ayant servi à l'acquisition de mobilier de bureau, d'équipement audio-visuel, de matériel informatique et d'améliorations locatives. Les apports sont amortis et constatés à titre de produits selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes respectives de 5 ans et 4 ans. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	23 408 \$	38 468 \$
Plus : apports affectés à l'acquisition d'immobilisations	19 375	-
Moins : montants amortis dans les résultats	(14 953)	(15 060)
Solde à la fin	27 830 \$	23 408 \$

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2024	2023	2022
Comptes clients et autres créances	(15 106) \$	3 483 \$	(675) \$
Subventions à recevoir	(20 879)	(6 294)	4 908
Frais imputables au prochain exercice	(368)	(599)	(150)
Créditeurs	13 355	7 445	(10 110)
Revenus perçus d'avance	13 174	-	-
Apports reportés	(46 400)	(34 857)	1 621
	(56 224) \$	(30 822) \$	(4 406) \$

11. Engagement contractuel

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail échéant en juin 2028 totalise 173 423 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	39 587 \$
2026	40 291 \$
2027	41 096 \$
2028	41 918 \$
2029	10 531 \$

12. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

ADA X

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2024

Page 15

	2024	2023	2022
Annexe A - Subventions			
Conseil des arts du Canada			
- Fonctionnement	163 400 \$	163 400 \$	163 400 \$
- Équipements	9 595	-	7 595
- Initiative Présent numérique	29 099	10 082	10 819
- Fonds d'innovation stratégique, Semer	25 000	-	-
- Littéracie et intelligence numérique	-	12 250	32 650
- Fonds de réouverture	-	32 700	-
Conseil des arts et lettres du Québec			
- Fonctionnement	82 650	82 650	70 150
Conseil des arts de Montréal			
- Fonctionnement	18 000	18 000	18 000
Ville de Montréal			
- Aide financière aux OBNL	1 672	1 593	-
- Médiations culturelles MTL - Volet 3	25 789	7 325	25 294
- Fonds de soutien aux frais d'accès	8 000	-	-
- Programme démART-MTL	4 160	-	-
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale			
- Concertation pour l'emploi	-	3 825	-
Alliance des arts médiatiques indépendants			
- Programme "Compétences numériques pour les jeunes"	20 768	37 457	11 753
Communautique (Industrie Canada)			
- Stages pour les jeunes	21 376	-	21 487
	409 509 \$	369 282 \$	361 148 \$

Annexe B - Revenus autonomes

Activités éducatives	2 563 \$	8 119 \$	5 968 \$
Ateliers de formation	16 455	2 170	2 229
Autres produits	874	564	474
Contributions d'organismes partenaires	-	-	1 174
Cotisations	2 531	1 940	1 226
Dons	49	131	31
Intérêts	5 067	3 329	527
Location d'espaces	2 650	6 058	1 013
Location d'équipement	680	2 311	1 948
Revenus d'événements	204	321	-
	31 073 \$	24 943 \$	14 590 \$

ADA X

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2024

Page 16

	2024	2023	2022
Annexe C - Programmation, production et médiation			
Salaires et charges sociales	128 655 \$	142 754 \$	127 072 \$
Cachets d'artistes et de commissaires, résidences	52 754	37 394	31 716
Contractuels	13 418	24 456	11 966
Dépenses de production	5 507	859	5 111
Matériel d'ateliers	2 357	1 170	2 606
Déplacement et hébergement des artistes et commissaires	1 221	1 042	2 148
Cachets d'auteurs	200	1 640	2 020
	204 112 \$	209 315 \$	182 639 \$
Annexe D - Communications			
Salaires et charges sociales	26 868 \$	40 589 \$	49 377 \$
Contractuels	7 155	16 744	9 066
Site Web et télécommunications	6 558	7 223	4 363
Impression, publicité et promotion	46	3 000	626
	40 627 \$	67 556 \$	63 432 \$
Annexe E - Fonctionnement			
Salaires et charges sociales	71 439 \$	46 375 \$	36 878 \$
Loyer	38 976	37 836	36 738
Amortissement des immobilisations corporelles	20 976	21 293	21 698
Matériel informatique et petits équipements	8 423	4 355	8 404
Honoraires professionnels	5 550	5 425	6 625
Assurances	4 544	4 124	3 687
Contractuels	6 680	6 051	3 003
Entretien, réparations et sécurité	1 974	1 894	2 260
Déplacements et représentation	1 670	1 177	1 162
Cotisations et associations	362	814	1 068
Fournitures de bureau et papeterie	360	1 127	1 034
Divers	2 383	470	447
Formation	1 086	120	364
Intérêts et frais bancaires	293	326	134
	164 716 \$	131 387 \$	123 502 \$